



GRILLES DE RENTRÉE :
NON AU FAIT DU PRINCE !



À une semaine de la grille d'été 2007 de France Inter, nous apprenons que Frédéric Bonnaud ne sera plus sur aucune grille de Radio France à la rentrée. Rien n'est dit du sort réservé aux collaborateurs de cette émission dont la formule et l'heure de diffusion avaient été, rappelons-le, imposées au producteur par Frédéric Schlesinger. En 2005, c'était Brigitte Patient qui faisait les frais des caprices de la direction de France Inter. Demain à qui le tour ?!

À France Culture, qui a vécu ces dernières années une véritable hémorragie de producteurs « maison », on continue les méthodes expéditives pour se débarrasser de productrices et producteurs dont le talent et les compétences ne peuvent être remis en doute.

Dans un climat audiovisuel public qui donne tous les signes d'une allergie à l'esprit critique, la CGT n'acceptera, ni l'arbitraire, ni le caprice, ni la tyrannie de l'audimat qui veut que l'on débauche au gré des enchères fixées par la starisation sur le modèle de peopolisation en vigueur sur les chaînes de télévision et les radios commerciales !

Car le directeur de France Inter a déjà choisi le successeur de Frédéric Bonnaud parmi les animateurs de la télévision, pensant ainsi s'assurer (au prix fort ??) une audience fondée sur la notoriété. Le contenu devient ainsi secondaire...

L'équipe de la « Bande à Bonnaud », dont la liberté de ton fait l'honneur de notre radio de service public, aurait-elle inquiété ? Sa mise à l'écart ressemble en tout cas sérieusement à un début de reprise en main politique des antennes par une direction qui semble tentée d'aller au devant de la volonté d'un pouvoir « soucieux » du contrôle de son image dans les médias....

On nous oppose le magique « choix éditorial » des directeurs, mais n'est-ce pas devenu le « fait du prince » ?! Certes, les producteurs sont des intermittents, mais à Radio France, service public faut-il le rappeler, les pratiques ont toujours été en accord avec la réalisation des missions. Ainsi a-t-on privilégié la durée, la compétence, la notoriété acquise dans la maison, le fond et la liberté de ton et de contenu : c'est cela la différence et cela s'entend !

Nous ne laisserons pas détruire la spécificité sociale et éditoriale de Radio France.

Imposons le respect de l'indépendance de l'audiovisuel public !

Défendons notre avenir, nos métiers, et les missions de service public de Radio France !

Donnons un signe fort à notre Président, à nos directeurs et au pouvoir politique : on ne se laissera pas museler, on ne se laissera pas déposséder de nos droits, on ne se laissera pas humilier !

Nous appelons tous les personnels concourant à l'antenne de France Inter, à faire grève le jeudi 28 juin 2007 pour affirmer ces revendications et ces principes avec force.

Paris, le 25 juin 2007

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

📞 01 56 40 28 83 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>